

Objet : Action « Marque Parc » - Prise en charge de frais de l'eductour dans le Parc naturel régional du Lubéron du 13/10/2016

La Présidente expose :

Le Comité Syndical du 25 mai 2016 a installé 9 commissions de travail. L'une d'entre elles concerne la marque Parc "Valeurs Parc naturel régional", qui est une marque collective protégée.

Cette marque est associée à 3 valeurs des Parcs en traduisant des engagements des bénéficiaires envers des enjeux forts de leur charte sur le territoire :

- * Elle exprime l'attachement au territoire
- * Elle cultive une forte dimension humaine
- * Elle revendique le respect de l'environnement et contribue au renforcement de sa richesse

Une journée d'échanges a été organisée le 13 octobre dans et avec le Parc naturel régional du Luberon. Une rencontre de prestataires marqués était également au programme de cette journée. Cet « eductour » a eu pour objectif d'identifier les modalités de mise en œuvre de la démarche dans les Baronnies provençales.

Une délégation composée de 8 élus de la commission Marque Parc s'est rendue dans le Luberon accompagnée de technicien du Parc. Un covoiturage a été organisé.

Trois élus ont utilisé leur voiture personnelle :

- Eric Richard, Vice-président délégué au Tourisme
- Marc Guerin, membre de la commission « Marque Parc »
- Mathilde Montesinos, membre de la commission « Marque Parc »

La Présidente propose donc de prendre en charge leurs frais de déplacements à cette occasion.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Décide** de prendre en charge les frais de déplacement des trois personnes sus-listées
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme
Aux jour et an susdits

La Présidente
Henriette MARTINEZ